

Madame, Monsieur le Président,

L'A.T.S.C.A.F. Fédérale organise pour la trente-neuvième année consécutive à Méribel le Trophée de ski des Administrations Financières. Il s'agira cette année de la 45ème édition qui se déroulera du 04 au 11 janvier 2025. Les compétitrices et compétiteurs seront hébergés à la résidence de vacances ATSCAF Altitude 1600.

A noter que depuis l'édition 2022, la compétition du Géant <u>uniquement</u> est ouverte aux compétiteurs pratiquant le **SNOWBOARD**.

Je vous remercie de bien vouloir me faire connaître pour le 04 décembre 2024, à l'aide de l'imprimé ci-joint, la liste des concurrents intéressés par cette manifestation. Cette année, la délégation sera encore limitée à huit personnes maximum dans la limite de la capacité de la résidence ATSCAF et la priorité sera donnée selon la date d'arrivée par voie postale. Ne seront pris en compte par le secteur des sports que les dossiers complets (carte ATSCAF, certificat médical) accompagnés de la participation financière (le cachet de la poste faisant foi).

Si les contraintes d'hébergement et d'organisation sportive l'exigeaient, le comité d'organisation pourrait, au vu des listes adressées au Siège, réduire le nombre d'engagés par association. La priorité d'inscription sera donnée aux agents des administrations financières.

La participation financière est fixée à 430 € pour chaque compétiteur financier et ses ayant-droits participant à la compétition (conjoints, enfants majeurs). Cette participation couvre les frais de pension du samedi 04 janvier 2025, 17 heures, au samedi 11 janvier 2025, à 10 heures et le droit d'inscription à la compétition. Les personnes hébergées en dortoir (financiers et ayant-droits compétiteurs) bénéficient d'un tarif préférentiel de 370 €. Les forfaits de ski sont à prévoir en supplément.

Pour les compétiteurs non financiers hébergés en chambre, la participation financière est fixée à 510 € et à 450 € pour ceux logés en dortoir.

Pour les concurrents souhaitant être hébergés en chambre individuelle, un supplément de 50€ sera demandé à l'inscription, sous réserve de disponibilités.

Des stages de ski alpin (slalom) et nordique sont mis en place avec la collaboration de l'ESF de Méribel le dimanche 05 janvier matin et après-midi. Le tarif est le suivant :205 € pour 2H30 de cours le matin ou 205 € l'après-midi pour des groupes de 5 de même niveau (1 tracé et 1 moniteur par groupe). Les participants devront remplir la fiche de réservation annexe et mentionner leurs désidératas. A la clôture de cette inscription le service des sports contactera les skieurs en indiquant le prix à payer (calculé en fonction du nombre global des adhérents et celui des moniteurs).

Il est précisé que les tarifs ci-dessus seront appliqués quelles que soient la durée et les modalités du séjour des compétiteurs. Par ailleurs dans le cas de circonstances exceptionnelles entraînant l'annulation de l'ensemble des épreuves, il sera procédé d'office au remboursement des sommes versées.

Vous trouverez, ci-joint, une fiche d'inscription à retourner <u>avant le 04 décembre 2024</u>, accompagnée du règlement et de toutes les pièces justificatives demandées.

En vous remerciant de bien vouloir assurer la plus large diffusion de ces informations, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur le Président, l'assurance de mes sentiments les meilleurs.